

EVALUATION

Attestation de capacités

B2i FC GRETA

- Bureautique
- Informatique
- Internet

délivrée par le ministère de l'Éducation nationale

L'essentiel de ce qu'il faut savoir →



INFORMATIONS PRATIQUES

Comment obtenir le B2i FC GRETA ?

- > en suivant une formation spécifique sur tout ou une partie des domaines de **formation**
- > dans le cadre d'une formation professionnelle existante qui intègre l'utilisation de micro-ordinateurs

Public concerné

- > demandeurs d'emploi, salariés d'entreprises, individuels payants etc.

Modalités et durée de formation

- > sur mesure, en fonction des connaissances

Délivrance de l'attestation

- > par le président du Greta, à l'issue d'une vérification des capacités par les formateurs

Lieux d'information

- > les rectorats (délégations académiques à la formation continue)
- > les Greta



www.eduscol.education.gouv.fr

• ideusgeneration - 11/01

Choisir le réseau des Greta

B2i FC GRETA

Brevet Informatique et Internet pour adultes



B2i FC GRETA

FORMATION

8 domaines

- **Connaissances de base dans l'utilisation des Technologies d'Information et de Communication (TIC)**
- **Citoyenneté et TIC**
- **Traitement de texte**
- **Messagerie électronique**
- **Web**
- **Tableur**
- **Présentation assistée par ordinateur**
- **Bases de données**



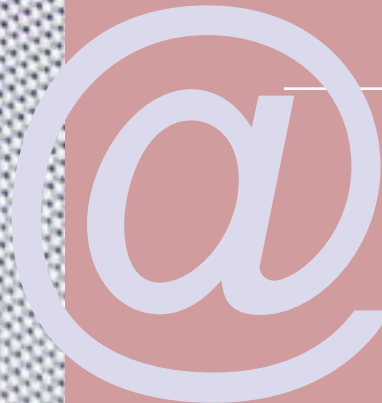
POINTS FORTS

En plus des apprentissages de base sur l'utilisation des logiciels, le B2i FC GRETA intègre deux originalités :

➤ **une approche des concepts de base de l'informatique afin d'avoir la capacité de développer ensuite, par soi-même, un usage plus approfondi des logiciels.**

➤ **une formation sur les aspects "citoyens" de l'usage des TIC**

- respecter la propriété intellectuelle...
- identifier les droits et obligations relatifs au respect des libertés
- protéger son ordinateur et éviter la propagation des virus
- sécuriser et filtrer l'accès aux informations
- respecter les règles de bonne conduite sur Internet



PUBLICS

Salariés, demandeurs d'emploi,
pourquoi obtenir le B2i FC GRETA ?

- Pour attester de ses compétences dans l'utilisation du micro-ordinateur et des logiciels de base
- Pour utiliser ces compétences au plan personnel ou professionnel
- Pour pouvoir indiquer sur son CV son niveau de maîtrise de l'informatique
- Pour avoir la garantie de l'Education nationale

Chefs d'entreprise, DRH, responsables
des services publics de l'emploi,
pourquoi faire passer le B2i FC GRETA ?

- Pour attester et développer les compétences des salariés
- Pour accroître celles de tous les personnels, y compris ceux travaillant à la production
- Pour faciliter l'insertion des demandeurs d'emploi
- Pour favoriser l'égalité d'accès aux technologies de communication